

activités industrielles et les autres activités non agricoles. Les projets qui bénéficient de ces privilèges sont dits « privilégiés ». Plus précisément, le BOI favorise les projets qui s'inscrivent dans la poursuite des objectifs en matière de développement économique national, par exemple, l'accroissement des capacités industrielles et technologiques thaïlandaises, l'exploitation des ressources nationales, la création d'emploi, l'essor des grandes industries et des industries de soutien, les rentrées de devises, l'intensification de la croissance économique des régions autres que celle de Bangkok, la préservation des ressources naturelles ou la résolution des problèmes environnementaux. À cette fin, le BOI offre maintenant aux investisseurs des services commerciaux; il peut, par exemple, les aider à obtenir les licences requises et à repérer des projets d'investissement intéressants ou des partenaires pour la création d'une coentreprise.

- **Prescriptions relatives aux capitaux propres**

Dans le cas de la plupart des entreprises privilégiées, le gouvernement thaïlandais exige une participation locale majoritaire. Toutefois, les investisseurs étrangers peuvent détenir plus de 50 % des capitaux propres d'une société d'exportation si elle exporte plus de 50 % de sa production; ils peuvent détenir tous les capitaux propres si cette société exporte 80 % de sa production.

- **Zones de promotion de l'investissement**

Dans le cadre d'un remaniement de sa politique en matière de promotion des investissements, le BOI a réparti les provinces de la Thaïlande entre quatre zones de promotion de l'investissement. Le nombre et la qualité des éléments visant à inciter les entreprises de fabrication à s'établir dans ces zones varient d'une région à l'autre, car le BOI souhaite favoriser l'investissement à l'extérieur de Bangkok et des provinces périphériques, en particulier dans les secteurs ruraux. Les entreprises qui réalisent un projet dans ces zones bénéficient d'avantages particuliers, principalement sous forme de privilèges fiscaux, de réduction des droits à l'importation ou à l'exportation ou même d'exemption à ces droits. Le BOI se montre résolu à accélérer le développement de l'infrastructure nécessaire dans ces zones.

- **Parcs industriels**

L'Industrial Estates Thailand Authority a été chargée d'accroître l'assise industrielle et de limiter la pollution attribuable aux industries. Qu'il s'agisse de zones industrielles à caractère général ou de zones de transformation pour l'exportation, les parcs industriels, en général situés dans les secteurs riverains, se spécialisent dans l'industrie lourde, mi-lourde ou légère de fabrication. La Thaïlande compte environ 25 parcs industriels; un grand nombre de ces parcs seront agrandis et on en créera 10 nouveaux d'ici 1998. Les principaux centres industriels sont Samut Shakhon (près de Bangkok), Songkhla et Hat Yai (dans le